

Carte des zones d'accélération proposées pour le photovoltaïque au sol

Commune de CIVRAY



 Zone d'accélération pour le photovoltaïque au sol :

- Friche industrielle (ancien élevage avicole) / parcelles ZI 48 et ZI 51
- Anciennes carrières / parcelles ZI 14, ZI 39, ZI 40 et ZI 41